

Évolutions monétaires à La Réunion au 31 décembre 2014

ÉVOLUTION FINANCIÈRE ET BANCAIRE INTERNATIONALE

En janvier 2015, le Fonds monétaire international (FMI) a revu ses prévisions de croissance pour l'économie mondiale à la baisse, avec 3,5 % pour 2015 contre 3,8% annoncés en octobre 2014. Cette moindre croissance provient d'une réévaluation des perspectives en Chine, en Russie et au Japon, ainsi que d'un affaiblissement de l'activité dans quelques-uns des principaux pays exportateurs de pétrole du fait de la forte baisse des prix du pétrole.

Dans la zone euro, le PIB en volume a augmenté de 0,3 % en glissement trimestriel, au quatrième trimestre 2014, soit une évolution légèrement plus élevée que prévue initialement. Les projections macroéconomiques de mars 2015, établies par les services de l'Eurosystème pour la zone euro, font ressortir une hausse du PIB annuel en volume de 1,5% en 2015, de 1,9% en 2016 et de 2,1% en 2017. Par rapport aux projections macroéconomiques publiées en décembre 2014, les projections de croissance du PIB en volume en 2015 et 2016 ont été révisées à la hausse, reflétant l'incidence favorable de la baisse des cours du pétrole, l'affaiblissement du taux de change effectif de l'euro et les effets des récentes mesures de politique monétaire de la BCE.

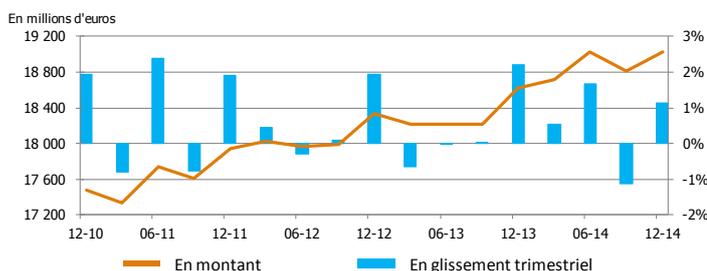
Lors de sa réunion du 5 mars 2015, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé que le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt demeureront inchangés, à respectivement 0,05 %, 0,30 % et - 0,20 %. En ce qui concerne les mesures non conventionnelles de politique monétaire, la BCE met désormais l'accent sur leur mise en œuvre. Dans le prolongement des décisions prises le 22 janvier 2015, l'achat de titres en euros du secteur public sur le marché secondaire a débuté le 9 mars 2015. En outre, les achats de titres adossés à des actifs et obligations (qui ont démarré l'an dernier) continueront. Ces programmes d'achats devraient être effectués jusque fin septembre 2016 et seront en tout cas réalisés jusqu'à ce qu'un ajustement durable de l'évolution de l'inflation soit observé. Lors de la conférence de presse qu'il a tenue à l'issue du Conseil, Mario Draghi, Président de la BCE a indiqué que de nombreux effets positifs liés à ces décisions de politique monétaire ont déjà pu être observés : « la situation sur les marchés financiers et le coût des refinancements externes pour l'économie privée ont continué à se détendre, (...). En particulier, les conditions d'emprunt appliquées aux entreprises et aux ménages se sont considérablement améliorées. De plus la dynamique de la monnaie et du crédit s'est raffermie. » Le Président de la BCE a également précisé qu'« afin de bénéficier pleinement de nos mesures de politique monétaire, d'autres pans de la politique économique doivent apporter une contribution décisive. (...), pour conforter l'investissement, stimuler la création d'emplois et augmenter la productivité, il convient dans plusieurs pays d'accélérer tant la mise en œuvre résolue des réformes des marchés de produits et du travail que les mesures en vue d'améliorer l'environnement économique des entreprises. (...) Les politiques budgétaires doivent soutenir la reprise économique tout en restant conformes au Pacte de stabilité et de croissance. »

DES SIGNES ENCOURAGEANTS DE REPRISE DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

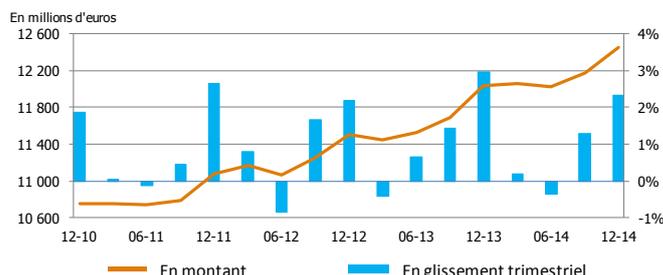
L'activité bancaire a continué de s'améliorer au dernier trimestre de l'année 2014, avec une progression des concours bancaires consentis brut de 1,1 % sur le trimestre (soit + 2,2 % sur l'année) et de + 2,3 % pour les actifs financiers détenus par les agents économiques (soit + 3,5 % sur l'année).

La croissance des **actifs financiers détenus par les agents économiques** au quatrième trimestre est concentrée sur les dépôts à vue (+ 6,9 % sur le trimestre) et les plans d'épargne logement (+ 3,7 % sur le trimestre). Par agents économiques, ce sont les placements des sociétés non financières qui ont le plus fortement contribué à la hausse sur le trimestre (+ 9,1 %).

Evolution des concours bancaires



Evolution des actifs financiers

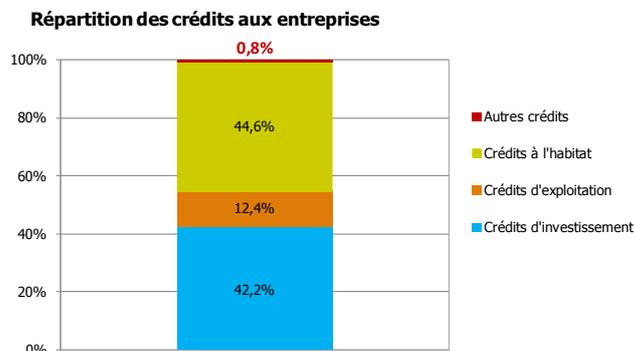
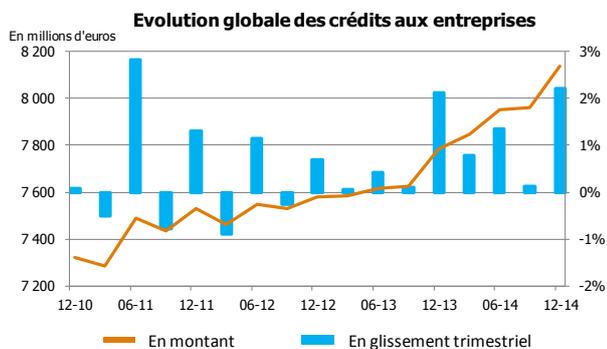


Les concours bancaires profitent pour leur part de la bonne tenue des crédits consentis aux entreprises (+ 2,2 % sur le trimestre) et aux autres agents économiques (+ 3,9 %).

LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE CONTINUE DE S'AMÉLIORER

Hausse des crédits aux entreprises

Les **financements consentis aux entreprises** progressent nettement au quatrième trimestre 2014 (+ 2,2 %, soit + 176 millions d'euros). En hausse de 4,5 % sur un an, l'encours des crédits aux entreprises s'établit à son plus haut niveau historique (8,1 milliards d'euros à fin décembre 2014) et représente une proportion de 45,1 % de l'encours sain total de crédits.



Les trois principales composantes du financement des entreprises se sont inscrites en progression au quatrième trimestre 2014 la plus forte hausse ayant été enregistrée par le financement de l'investissement des entreprises (+ 2,7 %) devant les financements immobiliers (+ 2,1 %) et le financement de l'exploitation (+ 0,4 %).

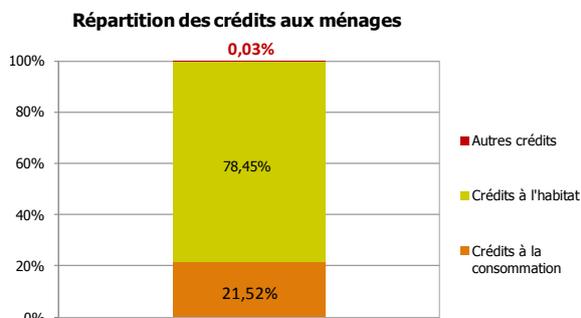
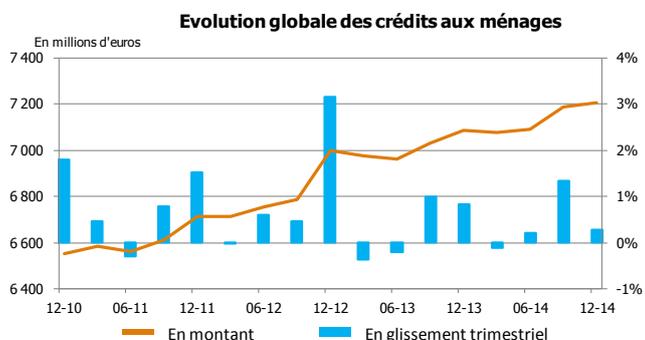
L'accélération de la croissance des encours des **crédits d'investissement**¹ (+ 2,7 % sur le trimestre, soit + 7,2 % par rapport à l'année passée), reflète l'amélioration constatée de l'environnement économique au deuxième semestre 2014.

Les **financements de l'immobilier des entreprises** s'inscrivent également en hausse au quatrième trimestre 2014 (+ 2,1 % soit + 73 millions d'euros après + 1,3 % au trimestre précédent). A noter néanmoins que le rythme de croissance en glissement annuel ralentit progressivement à 6,0 % à fin décembre 2014 après + 7,8 % à fin septembre et + 9,0 % à fin juin. Une forte proportion de cet encours (plus de 80 %) est constituée des financements consentis par une institution spécialisée dans le financement du logement social, dont la part a très fortement progressé depuis la crise financière de 2009 (ils représentaient un poids de 66,3 % des financements immobiliers en mars 2009).

Enfin, l'encours des **crédits d'exploitation** progresse modérément au quatrième trimestre 2014 (+ 0,4 % soit + 4 millions d'euros); la hausse de l'escompte de créances commerciales (+ 12,3 % sur le trimestre) et de l'affacturage (+ 15,5 %) étant compensée par le recul des comptes ordinaires débiteurs (- 14,2 %). Sur douze mois, le financement de l'exploitation des entreprises recule de 8,1 % (après - 7,3 % trois mois auparavant).

Reprise à confirmer des crédits aux ménages

Les **concours consentis aux ménages** s'inscrivent en faible hausse au quatrième trimestre 2014 (+ 0,3 % soit + 20 millions d'euros), après une croissance soutenue au troisième trimestre (+ 2,3 %). Avec un encours de 7,2 milliards d'euros et une progression de 1,7 % sur un an, les crédits aux ménages se situent une nouvelle fois à leur plus haut niveau historique.



L'encours des **financements à l'habitat**, principale composante des concours aux ménages (78,1 % des crédits totaux), affiche une croissance modérée sur le trimestre (+ 0,8 % soit + 42 millions d'euros). Son évolution reste le reflet de l'atonie

¹ A noter que ces chiffres sont impactés par le changement de nomenclature d'un établissement de crédit de la place, qui a conduit à la comptabilisation d'une partie des encours, auparavant attribués à tort aux entrepreneurs individuels, dans ceux des entreprises. Cette reclassification explique notamment le net recul des crédits aux entrepreneurs individuels.

du marché de l'immobilier réunionnais, impacté par les modifications successives des dispositifs de défiscalisation. Sur un an, l'encours des crédits à l'habitat des ménages ne progresse plus que de 2,1 % (+ 114 millions d'euros), en ralentissement continu ces derniers trimestres.

De leur côté, après une progression atypique au trimestre précédent (+ 3,2 % soit + 49 millions d'euros entre juin et septembre 2014), les **crédits à la consommation** des ménages s'inscrivent en baisse au quatrième trimestre 2014 (- 1,5 % soit - 23 millions d'euros) mais ont renoué avec une croissance positive en rythme annuel (+0,3 %) après plusieurs années de recul presque ininterrompu.

Croissance des crédits aux collectivités locales et aux autres agents

L'encours des **crédits consentis aux collectivités locales** progresse sensiblement au quatrième trimestre 2014 (+ 5,1 % soit + 97 millions d'euros) pour atteindre 2 milliards d'euros, après avoir enregistré une baisse de 1,2 % (- 22 millions d'euros) au troisième trimestre 2014. La hausse de ce trimestre trouve son explication dans la gestion active de la dette par plusieurs collectivités locales (remboursement par anticipation d'une partie des encours de dettes en fonction des rentrées fiscales). Sur les douze derniers mois, les concours aux collectivités locales progressent de 2,5 %.

Parallèlement, les **crédits aux autres agents** enregistrent également une hausse sensible au quatrième trimestre 2014 (+ 3,9 % et + 16,8 % sur les douze derniers mois). La plus grande partie des encours sont portés sur les administrations de sécurité sociale (44,9 % des crédits consentis aux autres agents), en hausse de 1,2 % sur le trimestre. Les ISBLM (Institutions sans but lucratif au service des ménages) représentent pour leur part 17,8 % des crédits aux autres agents. Le reste de ces crédits concerne les valeurs non imputées, les créances rattachées, les prêts à la clientèle financière et les autres prêts consentis par les établissements non installés.

Sinistralité en forte baisse

Les **créances douteuses brutes** portées par les établissements de crédit installés localement (ECIL) ont fortement diminué au quatrième trimestre 2014 (- 10,4 % sur le trimestre soit - 105 millions d'euros) après de légères baisses aux trimestres précédents. Cette évolution notable s'explique par la cession d'une partie de son portefeuille de douteux par un des principaux établissements de la place, à un prix déprécié. Cette opération entraîne une forte baisse du taux de créances douteuses de la place, qui passe de 5,6 % à 5,0 % (pour les seuls ECIL). Le taux de provisionnement de ces créances douteuses varie faiblement à 62,7 % à fin décembre 2014.

HAUSSE SOUTENUE ET SELECTIVE DES ACTIFS FINANCIERS

L'encours total des **actifs financiers détenus par les agents économiques réunionnais** progresse assez fortement au dernier trimestre 2014 (+ 2,3 % soit + 282 millions d'euros), en accélération par rapport aux trimestres précédents (+ 1,3 % à fin septembre et - 0,3 % à fin juin) mais décélèrent en rythme annuel (+3,5 % à fin décembre 2014 contre +4,7 % fin décembre 2013). Ils s'établissent désormais à 12,5 milliards d'euros (+ 396 millions d'euros sur l'année).

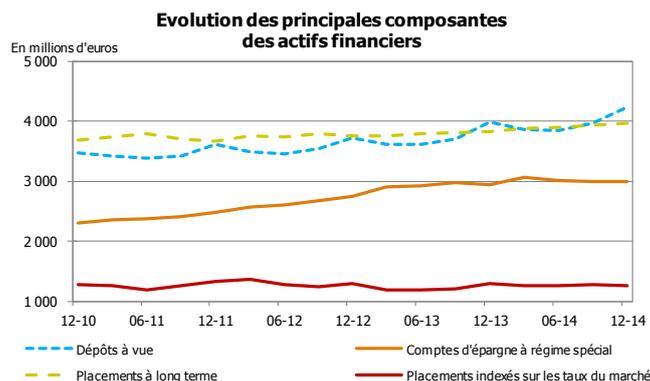
Les principales progressions observées concernent les comptes de dépôt à vue qui augmentent de 6,9 % (+ 274 millions d'euros), les comptes créditeurs à terme (+ 8,8 % soit + 72 millions d'euros), les plans d'épargne logement (+ 3,7 % soit + 30 millions d'euros) et dans une moindre mesure les livrets A (+ 0,3 %), les livrets jeunes (+ 1,3 %) et les placements en assurance-vie (+ 0,5 %). La majeure partie des autres produits d'épargne s'inscrit en recul.

L'**épargne à long terme** s'inscrit ainsi en hausse de 0,7 % au quatrième trimestre (après + 1,1 % au troisième trimestre) tandis que **les placements liquides ou à court terme**, qui concernent des horizons de placement plus courts et des niveaux de rémunération fortement corrélés aux taux monétaires (actuellement proches de zéro), reculent une nouvelle fois au cours de ce trimestre (- 0,4 % entre septembre et décembre 2014 après - 0,3 % au trimestre précédent).

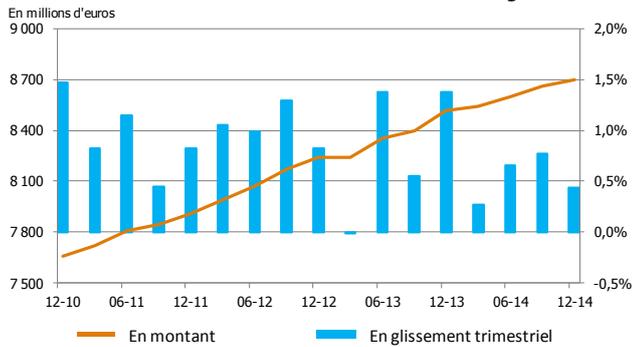
En glissement annuel sur douze mois, les dépôts à vue et l'épargne à long terme enregistrent une progression sensible (respectivement + 6,3 % et +3,5 %). En revanche, la croissance des placements liquides ralentit nettement (+ 0,7 % après + 2,1 % au trimestre précédent).

Légère hausse des placements des ménages

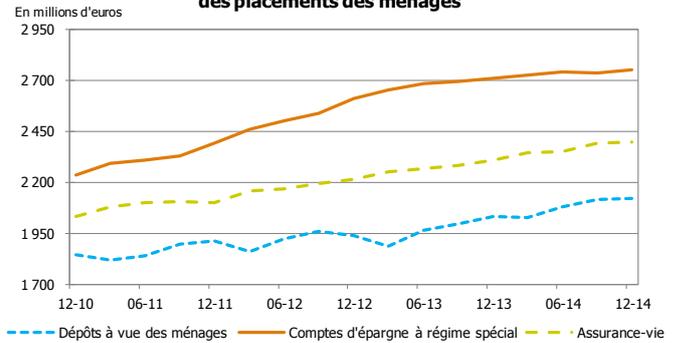
Les **placements des ménages** progressent de 0,4 % au quatrième trimestre 2014 (+ 38 millions d'euros) après + 0,8 % au trimestre précédent, grâce à la bonne tenue des **dépôts à vue** (+ 0,4 %), de **l'épargne à long terme** (+ 0,6 %) et des **placements liquides** (+ 0,2 %). En glissement annuel, leur rythme de croissance s'élève à 2,2 %, en décélération par rapport au trimestre précédent (+3,1 %).



Evolution des actifs financiers des ménages



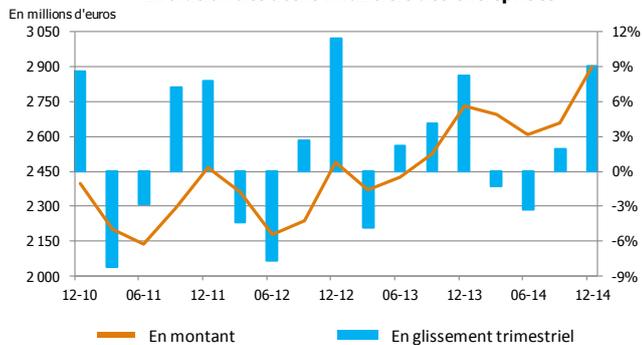
Evolution des principales composantes des placements des ménages



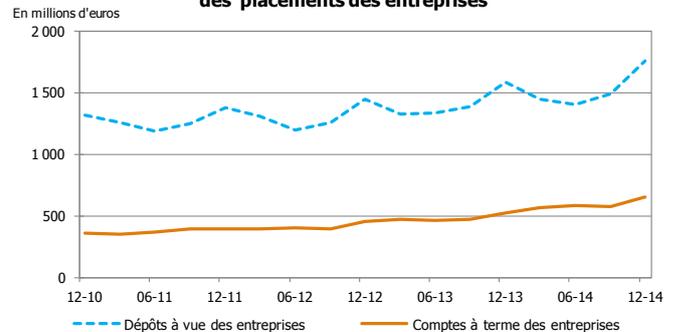
Forte croissance des placements des entreprises

Les **sociétés non financières** enregistrent une forte hausse des actifs financiers détenus (+ 9,1 % après + 1,9 %) au quatrième trimestre, après un début d'année difficile (- 3,2 % au deuxième trimestre et - 1,3 % au premier). La croissance enregistrée au quatrième trimestre s'explique une nouvelle fois par la forte hausse des **dépôts à vue** (+ 18,0 % au quatrième trimestre) tandis que les autres types de placement reculent (- 2,0 % pour les **placements liquides** et - 5,0 % pour les **placements longs**). Sur les douze derniers mois, l'épargne des sociétés financières progresse de 6,1 %, soit en décélération par rapport aux fortes hausses de la fin 2013.

Evolution des actifs financiers des entreprises



Evolution des principales composantes des placements des entreprises



Les **placements des autres agents** (sociétés d'assurance et fonds de pension, administrations centrales et de sécurité sociale, associations) progressent faiblement au quatrième trimestre (+ 0,3 % contre + 4,9 % au troisième trimestre). Le rythme de croissance est cependant plus élevé sur les douze derniers mois (+ 8,4 % à fin décembre après + 11,4 % à la fin du trimestre précédent). La hausse enregistrée ce trimestre concerne essentiellement l'**épargne longue** (+ 4,2 %) alors que les **dépôts à vue** et les **placements liquides ou à court terme** sont en baisse.

MÉTHODOLOGIE

L'ensemble des données concernent des encours. Elles sont issues des déclarations SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) des établissements de crédit.

- Les crédits présentés dans cette note concernent ceux accordés à l'ensemble des agents économiques présents sur le territoire, soit par les établissements de crédit disposant d'une implantation locale significative (établissements installés localement dits ECIL), soit ceux n'en détenant pas (établissement de crédit non installés localement dits ECNIL). Les actifs présentés sont ceux déposés par l'ensemble des agents économiques auprès de ces deux types d'établissements.
- Les données de l'épargne de long terme ne sont pas exhaustives car elles n'incluent que très partiellement les encours des contrats d'assurance-vie souscrits par des ECIL, mais gérés à l'extérieur, et ne comprennent pas celles relatives aux opérations de compagnie d'assurance intervenant localement.
- Les données des entrepreneurs individuels sont réparties entre les catégories « entreprises » et « ménages » : les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs sont comptabilisés dans les crédits aux particuliers, alors que les autres crédits apparaissent dans la catégorie des entreprises. Quant aux actifs des entrepreneurs individuels, ils sont comptabilisés dans les données des ménages.

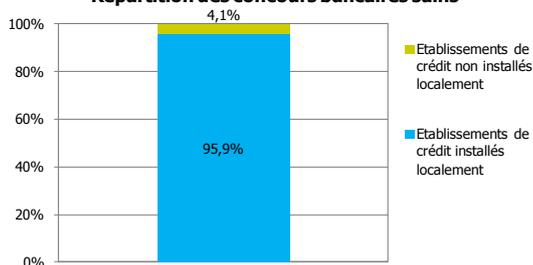
TABLEAUX STATISTIQUES

Les crédits à l'économie

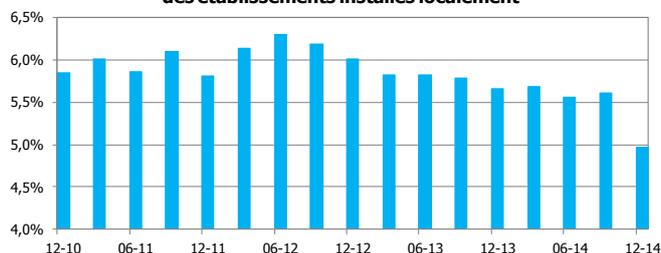
	Montants en millions d'euros										Variations	
	déc-08	déc-09	déc-10	déc-11	déc-12	déc-13	mars-14	juin-14	sept-14	déc-14	1 trim	1 an
Entreprises												
Crédits d'exploitation	1 416.3	1 195.5	1 068.4	1 094.5	1 157.6	1 101.5	987.1	1 045.9	1 008.3	1 012.0	0.4%	-8.1%
<i>Créances commerciales</i>	158.4	125.9	115.3	119.8	96.8	82.8	69.1	81.4	75.7	85.1	12.3%	2.7%
<i>Crédits de trésorerie</i>	769.9	630.0	574.7	637.6	687.5	645.8	562.8	583.5	586.4	588.8	0.4%	-8.8%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	119.0	114.6	112.1	121.0	102.0	113.3	108.8	106.6	105.3	102.6	-2.6%	-9.4%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	296.4	243.0	220.5	199.0	241.4	234.7	227.0	234.0	208.1	178.6	-14.2%	-23.9%
<i>Affacturation</i>	191.7	196.6	157.9	138.0	131.9	138.2	128.2	147.1	138.1	159.5	15.5%	15.4%
Crédits d'investissement	3 505.8	3 331.3	3 252.4	3 349.8	3 318.1	3 201.4	3 320.0	3 339.2	3 342.0	3 433.3	2.7%	7.2%
<i>Crédits à l'équipement</i>	3 033.3	2 876.7	2 792.4	2 876.2	2 840.6	2 779.9	2 861.0	2 873.2	2 871.6	2 938.2	2.3%	5.7%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	250.3	229.9	263.1	304.9	248.1	239.7	238.1	238.8	236.4	140.2	-40.7%	-41.5%
<i>Crédit-bail</i>	472.5	454.6	460.0	473.5	477.5	421.5	459.0	466.0	470.4	495.1	5.3%	17.5%
Crédits à l'habitat	2 750.5	2 806.2	2 946.1	3 026.3	3 041.9	3 419.4	3 477.8	3 507.5	3 552.0	3 625.2	2.1%	6.0%
Autres crédits	58.2	76.7	55.5	58.3	62.1	63.4	60.9	58.8	58.9	66.5	13.0%	5.0%
Encours sain	7 730.9	7 409.7	7 322.5	7 528.8	7 579.7	7 785.7	7 845.8	7 951.3	7 961.2	8 137.0	2.2%	4.5%
Ménages												
Crédits à la consommation	1 733.8	1 698.9	1 633.2	1 605.4	1 590.1	1 545.0	1 522.0	1 524.7	1 573.3	1 550.4	-1.5%	0.4%
<i>Crédits de trésorerie</i>	1 612.0	1 582.6	1 524.5	1 495.9	1 483.8	1 434.6	1 408.1	1 409.7	1 447.5	1 428.4	-1.3%	-0.4%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	41.4	41.1	43.4	51.2	50.5	56.3	59.7	59.5	67.5	63.5	-6.0%	12.9%
<i>Crédit-bail</i>	80.4	75.2	65.3	58.3	55.8	54.2	54.1	55.5	58.2	58.5	0.4%	7.9%
Crédits à l'habitat	4 455.1	4 683.7	4 911.7	5 107.3	5 407.4	5 538.9	5 553.0	5 564.4	5 610.6	5 652.7	0.8%	2.1%
Autres crédits	2.1	2.0	6.9	1.0	1.3	2.1	2.2	2.4	2.0	2.7	31.2%	24.1%
Encours sain	6 191.0	6 384.7	6 551.9	6 713.7	6 998.8	7 086.0	7 077.2	7 091.5	7 185.9	7 205.8	0.3%	1.7%
Collectivités locales												
Crédits d'exploitation	37.0	25.5	17.1	24.5	14.1	6.9	13.9	14.5	14.7	27.4	86.5%	299.2%
<i>Crédits de trésorerie</i>	33.0	25.2	16.6	22.9	13.8	6.4	11.9	12.4	12.7	24.3	91.7%	277.5%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	4.0	0.2	0.4	1.6	0.3	0.4	2.1	2.1	2.0	3.1	-ns-	-ns-
Crédits d'investissement	1 734.9	1 848.0	1 910.2	1 965.4	2 014.4	1 942.0	1 852.3	1 909.1	1 887.3	1 971.7	4.5%	1.5%
<i>Crédits à l'équipement</i>	1 734.9	1 847.3	1 908.7	1 965.4	2 013.6	1 941.2	1 851.6	1 908.5	1 886.8	1 971.4	4.5%	1.6%
Autres crédits	2.5	7.4	5.2	0.4	0.1	2.4	2.0	1.6	1.0	1.2	19.5%	-ns-
Encours sain	1 774.5	1 882.4	1 933.9	1 991.7	2 029.9	1 952.4	1 869.4	1 926.3	1 904.1	2 001.4	5.1%	2.5%
Autres agents												
Encours sain	516.9	549.7	549.9	594.2	567.6	679.4	808.9	948.2	653.3	678.7	3.9%	-0.1%
TOTAL												
Encours sain	16 213.3	16 226.4	16 358.1	16 828.4	17 176.0	17 503.6	17 601.3	17 917.4	17 704.4	18 022.9	1.8%	3.0%
<i>dont ECNIL</i>	819.9	747.8	687.4	787.9	751.8	708.8	759.1	744.7	720.7	745.5	3.5%	5.2%
Créances douteuses brutes	712.2	995.0	1 113.2	1 116.2	1 160.3	1 114.9	1 117.1	1 112.8	1 110.5	1 004.2	-9.6%	-9.9%
<i>dont ECIL</i>	645.6	851.4	972.2	988.1	1 049.2	1 007.4	1 014.0	1 011.6	1 008.7	903.9	-10.4%	-10.3%
<i>Créances douteuses nettes</i>	328.6	470.3	498.9	482.3	511.4	484.3	480.9	478.2	484.3	437.4	-9.7%	-9.7%
<i>(dt) Entreprises</i>	196.1	347.5	388.5	376.9	382.2	361.2	352.0	344.7	349.9	315.5	-9.8%	-12.6%
<i>(dt) Ménages</i>	74.8	115.7	105.5	102.4	125.0	120.6	126.1	130.8	131.7	119.5	-9.2%	-0.9%
<i>Provisions</i>	383.7	524.7	614.3	633.9	648.9	630.6	636.2	634.6	626.2	566.7	-9.5%	-10.1%
Encours brut total	16 925.5	17 221.4	17 471.3	17 944.6	18 336.3	18 618.5	18 718.4	19 030.2	18 815.0	19 027.0	1.1%	2.2%
Taux de créances douteuses	4.2%	5.8%	6.4%	6.2%	6.3%	6.0%	6.0%	5.8%	5.9%	5.3%	-0.6 pt	-0.7 pt
<i>dont taux de créances douteuses des ECIL</i>	4.0%	5.2%	5.8%	5.8%	6.0%	5.7%	5.7%	5.6%	5.6%	5.0%	-0.6 pt	-0.7 pt
Taux de provisionnement	53.9%	52.7%	55.2%	56.8%	55.9%	56.6%	57.0%	57.0%	56.4%	56.4%	0.1 pt	-0.1 pt
<i>dont taux de provisionnement des ECIL</i>	59.4%	61.6%	63.2%	64.2%	61.8%	62.6%	62.7%	62.7%	62.1%	62.7%	0.6 pt	0.1 pt

ECIL / ECNIL : établissements de crédit installés localement / non installés localement (cf. méthodologie)

Répartition des concours bancaires sains



Evolution du taux de créances douteuses brutes des établissements installés localement



Les placements des agents économiques

	Montants en millions d'euros										Variations	
	déc-09	déc-10	déc-11	déc-12	déc-13	mars-14	juin-14	sept-14	déc-14	1 trim	1 an	
Sociétés non financières	2 447.0	2 395.7	2 467.6	2 490.7	2 731.5	2 695.9	2 608.3	2 657.7	2 899.4	9.1%	6.1%	
Dépôts à vue	1 301.8	1 316.6	1 383.5	1 447.1	1 586.1	1 450.8	1 410.1	1 489.7	1 758.0	18.0%	10.8%	
Placements liquides ou à court terme	933.1	862.1	979.4	930.8	1 047.2	1 149.9	1 101.6	1 074.2	1 052.3	-2.0%	0.5%	
Comptes d'épargne à régime spécial	0.6	0.4	0.2	17.0	72.4	173.8	132.0	118.0	96.4	-18.3%	33.0%	
Placements indexés sur les taux de marché	932.5	861.7	979.2	913.8	974.7	976.0	969.7	956.2	955.9	0.0%	-1.9%	
<i>dont comptes à terme</i>	382.6	358.3	390.2	455.2	519.5	566.2	581.7	579.9	652.2	12.5%	25.5%	
<i>dont OPCVM monétaires</i>	221.7	240.9	239.3	140.6	95.0	114.1	104.4	96.3	95.4	-0.9%	0.4%	
<i>dont certificats de dépôt</i>	327.1	262.1	349.2	317.4	359.9	295.4	283.3	279.8	208.2	-25.6%	-42.1%	
Epargne à long terme	212.1	217.0	104.8	112.8	98.2	95.2	96.6	93.8	89.1	-5.0%	-9.2%	
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	31.9	35.7	23.7	25.5	15.6	14.6	14.7	15.0	14.7	-1.9%	-5.4%	
Ménages	7 297.1	7 656.8	7 907.4	8 241.6	8 515.8	8 539.2	8 595.4	8 661.3	8 698.9	0.4%	2.2%	
Dépôts à vue	1 711.6	1 843.5	1 910.3	1 937.9	2 034.3	2 027.3	2 078.1	2 114.4	2 122.7	0.4%	4.3%	
Placements liquides ou à court terme	2 440.9	2 472.8	2 628.1	2 814.8	2 895.9	2 877.5	2 883.4	2 872.3	2 878.2	0.2%	-0.6%	
Comptes d'épargne à régime spécial	2 167.3	2 238.2	2 394.3	2 611.7	2 708.3	2 728.7	2 741.2	2 735.8	2 752.8	0.6%	1.6%	
<i>dont livrets ordinaires</i>	810.8	829.1	889.5	902.0	872.2	881.2	881.7	893.0	895.3	0.3%	2.6%	
<i>dont livrets A et bleus</i>	712.6	775.8	875.6	1 027.5	1 118.5	1 131.9	1 142.0	1 128.9	1 138.9	0.9%	1.8%	
<i>dont livrets jeunes</i>	40.0	40.2	39.5	38.3	39.0	38.0	38.0	37.5	38.0	1.3%	-2.6%	
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	119.9	110.9	103.5	100.6	91.5	85.9	85.3	85.1	86.0	1.0%	-6.0%	
<i>dont livrets de développement durable</i>	258.3	259.6	267.2	329.0	380.6	387.8	392.5	392.8	397.6	1.2%	4.5%	
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	225.7	222.7	219.1	214.3	206.6	203.7	201.8	198.5	197.0	-0.7%	-4.6%	
Placements indexés sur les taux de marché	273.6	234.6	233.8	203.1	187.5	148.9	142.2	136.5	125.4	-8.1%	-33.1%	
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	194.7	175.4	190.5	167.5	159.8	120.2	114.8	109.5	99.2	-9.4%	-38.0%	
<i>dont bons de caisse</i>	12.9	12.3	11.4	9.1	8.3	10.0	9.7	9.7	9.2	-4.7%	11.6%	
<i>dont OPCVM monétaires</i>	66.0	46.9	32.0	26.6	19.5	18.7	17.6	17.4	17.0	-2.0%	-12.5%	
Epargne à long terme	3 144.5	3 340.5	3 369.0	3 488.9	3 585.6	3 634.4	3 633.9	3 674.6	3 698.0	0.6%	3.1%	
<i>dont plans d'épargne logement</i>	754.9	766.2	759.6	763.1	783.6	790.4	794.1	806.9	837.0	3.7%	6.8%	
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	68.1	60.9	57.1	54.4	51.2	50.6	49.6	48.6	48.5	-0.3%	-5.4%	
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	8.4	7.7	7.4	9.2	9.5	10.3	10.7	9.9	9.9	-0.1%	3.3%	
<i>dont actions</i>	142.8	144.8	130.3	114.8	124.5	132.3	128.6	128.8	124.8	-3.1%	0.2%	
<i>dont obligations</i>	184.8	195.5	188.3	225.4	208.3	203.8	201.5	195.1	187.5	-3.9%	-10.0%	
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	148.1	132.9	125.1	104.9	101.5	99.1	96.6	93.4	90.4	-3.1%	-10.9%	
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	1 837.4	2 032.5	2 101.2	2 217.1	2 307.0	2 347.8	2 353.0	2 392.0	2 399.9	0.3%	4.0%	
Autres agents	746.4	699.2	700.3	766.9	792.3	826.4	816.1	856.1	859.0	0.3%	8.4%	
Dépôts à vue	301.8	313.1	316.8	327.6	369.1	391.1	355.7	363.1	361.0	-0.6%	-2.2%	
Placements liquides ou à court terme	226.8	252.8	187.7	291.5	279.8	291.2	298.4	324.5	322.5	-0.6%	15.3%	
Comptes d'épargne à régime spécial	59.0	67.4	77.0	119.7	156.2	154.1	146.2	149.1	138.5	-7.1%	-11.3%	
Placements indexés sur les taux de marché	167.9	185.4	110.7	171.8	123.7	137.1	152.2	175.4	184.0	4.9%	48.8%	
<i>dont comptes à terme</i>	39.7	46.8	56.7	75.5	77.2	80.5	107.0	128.4	138.8	8.0%	79.8%	
Epargne à long terme	217.8	133.3	195.8	147.8	143.4	144.0	162.1	168.5	175.6	4.2%	22.5%	
Total actifs financiers	10 490.4	10 751.7	11 075.4	11 499.3	12 039.6	12 061.5	12 019.9	12 175.1	12 457.3	2.3%	3.5%	
Dépôts à vue	3 315.2	3 473.2	3 610.6	3 712.6	3 989.5	3 869.2	3 843.9	3 967.2	4 241.6	6.9%	6.3%	
Placements liquides ou à court terme	3 600.9	3 587.7	3 795.2	4 037.1	4 222.9	4 318.6	4 283.4	4 271.1	4 253.0	-0.4%	0.7%	
Comptes d'épargne à régime spécial	2 226.9	2 306.0	2 471.5	2 748.5	2 937.0	3 056.6	3 019.3	3 002.9	2 987.7	-0.5%	1.7%	
<i>dont livrets ordinaires</i>	846.6	881.9	947.4	1 010.0	1 028.8	1 114.0	1 067.5	1 062.6	1 039.6	-2.2%	1.1%	
<i>dont livrets A et bleus</i>	721.0	790.0	894.0	1 055.4	1 189.5	1 226.2	1 233.5	1 225.5	1 228.6	0.3%	3.3%	
<i>dont livrets jeunes</i>	40.0	40.3	39.5	38.3	39.0	38.0	38.0	37.5	38.0	1.3%	-2.6%	
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	119.9	110.9	103.5	100.6	91.5	86.0	85.3	85.1	86.0	1.0%	-6.0%	
<i>dont livrets de développement durable</i>	258.3	259.8	267.5	329.3	381.0	388.2	392.8	393.2	398.0	1.2%	4.5%	
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	225.7	223.0	219.6	214.8	207.1	204.2	202.2	198.9	197.5	-0.7%	-4.7%	
Placements indexés sur les taux de marché	1 374.0	1 281.7	1 323.7	1 288.7	1 285.9	1 262.0	1 264.0	1 268.2	1 265.3	-0.2%	-1.6%	
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	617.1	580.5	637.4	698.1	756.5	766.8	803.5	817.8	890.1	8.8%	17.7%	
<i>dont bons de caisse</i>	14.2	17.9	17.1	10.0	9.2	10.9	10.5	10.5	9.7	-7.7%	5.7%	
<i>dont certificats de dépôt</i>	327.1	262.1	349.2	317.4	359.9	295.4	283.3	279.8	208.2	-25.6%	-42.1%	
<i>dont OPCVM monétaires</i>	415.6	421.2	320.0	263.2	160.4	188.9	166.7	160.0	157.3	-1.7%	-1.9%	
Epargne à long terme	3 574.4	3 690.8	3 669.6	3 749.5	3 827.2	3 873.6	3 892.6	3 936.8	3 962.7	0.7%	3.5%	
<i>dont plans d'épargne logement</i>	754.9	767.8	761.4	765.0	785.7	792.5	796.1	809.1	839.3	3.7%	6.8%	
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	68.1	61.1	57.4	54.6	51.6	51.0	50.0	49.0	48.9	-0.3%	-5.3%	
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	8.4	7.7	7.4	9.2	9.5	10.3	10.7	9.9	9.9	-0.1%	3.3%	
<i>dont actions</i>	161.7	163.6	146.0	128.0	140.9	150.7	149.4	148.1	143.4	-3.2%	1.8%	
<i>dont obligations</i>	386.5	393.2	328.7	421.3	407.9	400.1	406.5	405.7	394.1	-2.9%	-3.4%	
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	357.3	264.3	265.9	152.7	122.8	119.5	125.2	121.2	122.3	0.9%	-0.4%	
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	1 837.4	2 033.0	2 102.8	2 218.8	2 308.8	2 349.5	2 354.6	2 393.9	2 404.9	0.5%	4.2%	

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : T. BELTRAND

Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : mars 2015